

05-25

**Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL**

Membres en exercice : 15 - Présents : 12 - Procuration : 1 - Votants : 13

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 JANVIER 2025**

Date de convocation

17 janvier 2025

Date d'affichage

17 janvier 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt cinq, le 24 janvier, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Joëlle TSCHUDI, M. Pascal GALLIOT, Mme Nadège ZIMMERMANN, M. Azzedine AZZOUG, M. Jean-Pierre BAILLY, Mme Catherine GRANDCLÉMENT, M. Sébastien GADOT, M. Aurélien LEY, M. Quentin ROSSÉ, Mme Armelle LE GAL, M. Christian CHOQUET.

Étaient absents excusés avec procuration : M. Fabien BARI (donne procuration à M. Pascal GALLIOT)

Étaient absents : M. Jacques VESIN, Mme Pamela GRIDEL.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire M. Aurélien LEY.

RECRUTEMENT D'UN STAGIAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Délibération N°05-25

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que des étudiants de l'enseignement supérieur peuvent être accueillis au sein de la collectivité pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation.

Une demande de convention de stage est sollicitée par un étudiant (classe Génie électrique, spécialité automatique informatique industrielle) et son Ecole Nationale d'Ingénieurs afin de valider le projet de fin d'études du stagiaire porte sur le sujet suivant " Systèmes IOT et robotique avec intégration IA.

Monsieur le Maire soumet au vote l'accueil du stagiaire selon les modalités suivantes :

- Accueil du 17 février au 17 août 2025,
- Contrepartie financière, versée sous forme de gratification dont le montant forfaitaire, est accordée pour services effectivement rendus à la collectivité, conforme à la délibération 30-24,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec :

Voix POUR : 13

Voix CONTRE : 0

Abstentions : 0

- **AUTORISE l'accueil d'un stagiaire de l'enseignement supérieur,**
- **AUTORISE le versement d'une gratification selon la délibération 30-24,**
- **AUTORISE le Maire à signer la convention tripartite,**
- **D'INSCRIRE les crédits prévus à cet effet au budget 2025, chapitre 012, article 6218.**

Fait et délibéré en séance le 24 janvier 2025

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 25 janvier 2025 et publication ou notification le 25 janvier 2025

Le Maire,

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Badevel, with the text "MAIRIE DE BADEVEL" and the number "25490". To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink.

Samuel GOMES